Caisse d'allocations familiales

Votre n° d'allocataire :

Objet : demande de prêt ménager ou mobilier

Monsieur, Madame,

Suite à votre demande, je vous informe que la Caisse d'Allocations Familiales des Landes peut accorder à ses allocataires, **ayant au moins un enfant à charge au sens des prestations familiales**, des prêts sans intérêt, sous condition de ressources (QF inférieur ou égal à 794 € ou 1000 € si présence d'enfant bénéficiaire d'AEEH et AJPP), pour l'achat de biens d'équipement neufs ou d'occasions ***** (cf liste des montants plafond par type de matériel) :

- **Un prêt d'équipement ménager** d'un montant maximum de **600 €,** pour l'achat d'appareil(s) ménager(s) ***classe A, B, C-D-E-F*** : lave-linge, cuisinière (ou four et plaques de cuisson , réfrigérateur, congélateur, lave-vaisselle et sèche-linge (hors frais d'extension de garantie et frais de transport).

- **Un prêt d'équipement mobilier** d'un montant maximum de **600 €**, pour l'achat de mobilier de première nécessité : literie, table, chaises, canapé convertible.

Si vous avez déjà obtenu de la Caf un prêt ménager ou mobilier vous devez laisser passer un délai de 3 ans minimum avant d'en solliciter un autre pour le même appareil.

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf des Landes

207, rue Fontainebleau
40023 MT DE MARSAN

Tél. : 32 30
www.caf.fr

Ces prêts sont **payables au commerçant** et remboursables chacun en 24 mensualités maximum, **la première étant exigible un mois après le versement du prêt**.

Afin d'évaluer si vous pouvez bénéficier de ce(s) prêt(s), vous voudrez bien compléter la demande ci-jointe, et la renvoyer accompagnée **du devis de l'achat ou des achats envisagé(s)** (pour chaque type de prêt le devis ne doit pas excéder **700 €)** et **du relevé d'identité bancaire ou postal du commerçant (les devis de Darty ne sont pas admis du fait que ces magasins n'acceptent pas notre mode de paiement).**

Attention, le montant du prêt devra être utilisé exclusivement pour le(s) achat(s) mentionné(s) sur le(s) devis fourni(s) avec le dossier et pris en compte pour l'attribution de l'aide.
En cas d'utilisation du prêt pour un autre objet, vous pourrez être amené à rembourser immédiatement et intégralement les sommes perçues à tort.
Pas de possibilité de cumuler plusieurs prêts de même nature en même temps.

Votre conseiller CAF

DEQUIP

DEMANDE DE PRÊT D'ÉQUIPEMENT MÉNAGER ET MOBILIER

Numéro allocataire :

Renseignements concernant l'allocataire :

NOM et PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

SITUATION PROFESSIONNELLE : .....

Renseignements concernant le conjoint :

NOM et PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

SITUATION PROFESSIONNELLE : .....

ADRESSE : .....

.....

N° TÉLÉPHONE : …….....

ADRESSE MAIL : …….

Nombre d'enfants à charge : .....

Renseignements concernant le PRÊT demandé :

Type d'appareil(s) ménager(s) pour lequel vous sollicitez le prêt :.....

.....

Type de mobilier pour lequel vous sollicitez le prêt :.....

.....

DEQUIP

Achetez-vous cet équipement suite à

L'accueil d'un enfant ☐

Une séparation / divorce ☐

La prise d'un premier logement ☐

La prise d'un logement non meublé à la sortie d'un logement meublé ou partiellement meublé, ou d'un logement d'urgence ☐

Autre (préciser) ☐

....

En combien de MENSUALITÉS SOUHAITEZ - VOUS REMBOURSER VOTRE PRÊT ?

12 mois ☐ **18 mois** ☐ **24 mois** ☐

BÉNÉFICIEZ-VOUS D'UNE MESURE DE PROTECTION ? **OUI** ☐ **NON** ☐

Si oui, laquelle ? **Tutelle** ☐ **Curatelle** ☐ **MJAGBF** ☐

Avis obligatoire du service de protection : **Favorable** ☐ **Défavorable** ☐

Nom , signature et cachet du service de protection :

AVEZ-VOUS DÉPOSÉ UN DOSSIER DE SURENDETTEMENT ? **OUI** ☐ **NON** ☐

Si oui :

- bénéficiez-vous **d'une période de moratoire ?** **OUI** ☐ **NON** ☐

  si oui, joindre à votre demande de prêt la copie du plan de redressement précisant la période du moratoire

- bénéficiez-vous **d'une P.R.P. (Procédure de Rétablissement Personnel) ?** **OUI** ☐ **NON** ☐

  si oui, joindre à votre demande de prêt la copie du jugement

- avez-vous **un plan conventionnel de redressement en cours ?** **OUI** ☐ **NON** ☐

  si oui, transmettre cette demande accompagnée de la copie du plan conventionnel de redressement et de la déclaration de ressources et charges ci-jointe.

DÉCLARATION DES RESSOURCES ET CHARGES
(à compléter uniquement si vous êtes en situation de surendettement)

MOYENNE MENSUELLE DES CHARGES

OBJET	Montant	Date fin des crédits	Montant des dettes
Loyer ou mensualité d'accession			
Mensualité Plan de surendettement			
Eau			
EDF-GDF			
Frais de scolarité			
Cantine ou ½ pension			
Assurance habitation			
Assurance véhicule			
Assurance vie			
Mutuelle			
Taxe d'habitation et redevance TV			
Taxe foncière			
Impôts sur les revenus			
Téléphone			
Autres charges (à préciser)			

DÉCLARATION DES RESSOURCES DU MOIS PRÉCÉDANT LA DEMANDE DE PRÊT
Vous devez indiquer les ressources de toutes les personnes présentes à votre domicile :

	Monsieur	Madame	Autres personnes
Salaire			
Indemnités chômage			
Indemnités journalières			
Pension d'invalidité			
Rente accident du travail			
Retraite			
BIC ou BMC			
Forfait			
Autres ressources (à préciser)			

DEQUIP

SI VOUS VIVEZ SEULE AVEC VOTRE (VOS) ENFANT(S) :

Pour chacun de vos enfants à charge, pour lesquels vous ne percevez pas d'ASF (Allocation de Soutien Familial), vous devez compléter le tableau ci-dessous :

Nom et prénom de l'enfant	**Montant mensuel de la pension alimentaire versée**	S'il n'y a pas d'ASF ou de pension alimentaire versée vous devez joindre **obligatoirement** le justificatif des démarches effectuées pour faire fixer le montant de la pension alimentaire. **Une fois la pension fixée l'intermédiation financière est systématique. Retrouvez toutes les informations sur le compte caf.fr : rubrique "je me sépare"**

TYPE DE LOGEMENT QUE VOUS OCCUPEZ ACTUELLEMENT :

- un logement dont vous êtes propriétaire, accédant à la propriété ou locataire.....☐

- vous êtes logé à titre gratuit dans un logement indépendant.....☐

- vous êtes actuellement hébergé et vous allez prendre un logement indépendant.....☐
joindre obligatoirement l'attestation d'attribution d'un logement indépendant.

- vous habitez une aire d'accueil des gens du voyage .....☐
joindre obligatoirement l'attestation précisant que vous êtes à jour du paiement de vos charges.

- vous habitez en caravane sur un terrain familial .....☐

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande d'équipement ménager et/ou mobilier, ainsi que les documents joints sont exacts.

Fait à ....., le ..... SIGNATURE de l'allocataire

Attention, le montant du prêt devra être utilisé exclusivement pour le ou les achat(s) mentionné(s) sur le devis fourni avec le dossier et pris en compte pour l'attribution de l'aide.
En cas d'utilisation du prêt pour un autre objet, vous pourrez être amené à rembourser immédiatement et intégralement les sommes perçues à tort.

Si vous avez des difficultés pour compléter une ou plusieurs parties de cette demande de prêt d'équipement, vous pouvez appeler la permanence téléphonique sociale :
du lundi au vendredi de 9h à 12h, au 05 58 06 76 52.

Toute demande arrivée incomplète ne pourra pas être traitée.

DEQUIP

Annexe 1

PLAFOND DES ACHATS MOBILIERS ET MENAGERS à compter d'avril 2023

PLAFOND DES ACHATS MOBILIERS	
MOBILIERS	**PRIX MAXIMUM EN €**
Canapé convertible ou fixe	600
Sommier 2 places	250
Sommier 1 place	150
Lot de 4 pieds de lit	70
Lits superposés avec sommiers	300
Matelas 2 places	400
Matelas 1 place	150
Table	200
Chaise	50
Bureau	150
Rangements (armoires vêtements, buffet, meuble rangement cuisine)	600

PLAFOND DES ACHATS MENAGERS	
Appareils ménagers Classe énergétique A.B.C.D.E.F	**PRIX MAXIMUM EN €**
Aspirateur	130
Micro-ondes multifonctions	250
Lave-vaisselle	400
Lave-linge	450
Sèche-linge	400
Réfrigérateur	350
Réfrigérateur combine	500
Congélateur	350
Four encastrable	400
Plaque de cuisson (induction, vitrocéramique, gaz, électrique)	350
Cuisinière (gaz, vitro, induction et électrique avec four électrique)	450